

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1915-1916)

Heft: 157-158

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette légende peut être laissée de côté en réservant la place nécessaire, car le texte peut subir des modifications et doit pouvoir être fait en allemand ou en français, suivant les cas.

Format : environ 32×45 cm. (en hauteur ou en largeur).

Prix : Une somme de fr. 300 — est destinée à être partagée entre les 3 ou 4 meilleurs travaux du concours. (Les prix seront au maximum de fr. 100 — et au minimum de fr. 50 —.)

L'artiste dont le projet sera choisi pour l'exécution recevra en outre pour l'exécution du cliché une indemnité de fr. 100 —. (Pour l'exécution en eau-forte ou en gravure sur bois l'artiste recevra en outre une indemnité de fr. 50 —.) Le cliché devient la propriété exclusive de la Société.

Jury : Le Jury sera composé de 3 membres choisis par le Comité central, dont les noms paraîtront dans un prochain numéro du journal.

Date : Les projets, munis d'une devise répétée sur une enveloppe fermée portant une adresse de retour (naturellement pas celle de l'auteur!) contenant le nom de l'auteur, doivent parvenir jusqu'au 31 mars 1916 à M. Th. Delachaux, secrétaire central de la Soc. des P. S. et A. S.

Cormondrèche (Neuchâtel).



Communication de la Rédaction.



Numéro du Jubilé de l'Art Suisse.

Il nous a été impossible de faire droit aux nombreuses demandes qui nous ont été faites pour ce numéro, le tirage n'ayant dépassé que très peu le nombre de nos abonnés réguliers. Nous attirons cependant l'attention de ceux que cela intéresse que le texte allemand de l'article ainsi que les illustrations de l'Exposition de la Société ont été reproduits dans le numéro d'octobre de la revue *Das Werk* (chez Benteli A. G. Bümpliz).



Divers.



Nos Assemblées de 1915 à Zurich

Nous aurions pu nous faire quelques scrupules de revenir si vite à Zurich pour y tenir nos assemblées annuelles et imposer à sa Section de sérieux sacrifices. Mais il avait été décidé qu'on s'y rendrait à condition que la Société en entier en supporte les frais et que la Section n'en subirait aucune charge.

Nous avons compté sans nos amis Zurichoises qui nous ont fait une réception comme si nous ne nous étions plus

revus depuis cinquante ans ! Nous nous faisons l'interprète de tous pour leur exprimer encore une fois un chaleureux merci pour l'organisation parfaite et le ton charmant qu'ils ont su donner à cette fête dont chacun a emporté le meilleur souvenir. Merci à la section de Zurich et merci à tous ceux qui ont si largement dépensé leur temps et leurs talents !

Les délégués se sont réunis le samedi 2 octobre, à 2 heures, dans la salle de la Commission du Kunsthaus et le soir, à 8 heures, un dîner leur était offert par la section zurichoise, à l'Hôtel Élite. Ce fut une soirée pleine d'entrain et de cordialité, agrémentée de musique et de chants, suivie d'un second acte des plus joyeux, que seule l'aube nouvelle réussit à dissiper, à en croire la légende.

Pour le dimanche matin, le programme était chargé : vernissage de l'Exposition au Kunsthaus, à 10 heures, et remise de l'Exposition par M. Righini à la Zürcher-kunstgesellschaft, dont le Président, M. le Colonel P. Ulrich, répond par des paroles très flatteuses pour notre Société. Ensuite, chacun tâche de se faire une idée de l'Exposition qui donne, dans son ensemble, une fort bonne impression. Nous pouvons féliciter ici notre Commission de placement, et (sans indiscrétion !) tout particulièrement notre trésorier central, M. Righini, d'avoir fait ce tour de force en deux jours. Voilà de la besogne bien faite !

L'Assemblée générale attire peu à peu les Sociétaires au Rathaus. Un esprit conciliant règne, et l'on sent que chacun mettra de la bonne volonté pour que cette assemblée se borne à traiter des affaires administratives, réglées pour la plupart la veille par les délégués. C'est décidément l'air du Jubilé et (c'est un miracle dans nos annales !) nous arrivons presque à l'heure au banquet de la « Meise ».

Près de 180 convives sont réunis dans cette grande salle où, durant quelques heures, les plats vont alterner avec les discours.

A la table du Comité central, nous saluons nos hôtes qui ont bien voulu participer à notre fête. Ce sont : M. le Dr Mousson, conseiller d'Etat, M. Billeter, président de la ville de Zurich, M. Naegeli, conseiller général, M. le Dr Schaeftlin, président de la Caisse de secours pour artistes suisses, M. le colonel Ulrich, président de la Société suisse des Beaux-Arts, M. le Dr Steiger et M. Brüschweiler, délégués de la Société des Beaux-Arts de Zurich, M. le Dr Meyer-Rahn, secrétaire de la Fondation Gottfried Keller, M. le Dr Hablützel, délégué de l'Association suisse de la Presse, M. le prof. Ganz, président de l'Association des conservateurs de musées suisses, M. Falke, délégué de la Nouvelle Société helvétique, M. A. Silvestre, ancien président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, M. Vital, secrétaire au Département fédéral de l'Intérieur, et M. Ch. Düby.

M. W. Röthlisberger, vice-président, souhaite la bienvenue à tous les convives et retrace l'histoire de notre Société durant son premier demi-siècle d'existence.

M. Billeter, au nom du Conseil d'Etat, au nom de la Ville et au nom de la population, nous adresse des paroles pleines de bienveillance et de sympathie. M. le colonel Ulrich, prenant prétexte de l'année 1865 qui

fut, en même temps que l'année de fondation de la Société, celle du meilleur vin, compare les artistes aux vignerons et le public aux consommateurs, et en tire des parallèles fort spirituels et amusants. Avec cela, le temps passe et bientôt les Confédérés venant des régions lointaines se voient forcés de courir à leur dernier train sans avoir pu assister à la « revue » désopilante, montée par les traditionnels comiques de la Section de Zurich. Cette journée aurait, je l'avoue, mérité un meilleur chroniqueur, et je m'en excuse. Encore une fois, avec le poète :

Bien fort...
Je crie à toutes gens merci !

Th. DELACHAUX.



Notre Exposition du Jubilé

Il est grand temps de dire quelques mots sur la marche de notre Exposition du mois d'octobre dernier. Vu les circonstances actuelles, cette exposition s'est terminée dans les meilleures conditions. Le nombre des visiteurs a été très considérable et s'est monté à 11,153 (c'est-à-dire environ 2000 de moins qu'à l'Exposition de l'œuvre de M. Buri, ce qui veut dire quelque chose). Il a été vendu soixante œuvres pour une somme totale de fr. 12.000.—. Le résultat peut donc être considéré comme très satisfaisant.

Le canton de Zurich a acquis les œuvres suivantes : F. Boscovits, projet de panneaux décoratifs.

O. Ernst, Baldeggersee.

F. Hopf, Blick auf Zürichhorn.

R. Lackerbauer, Das Remisentor.

A. Nægeli, Au bord de la Seine.

M. Theynet, Le lac.

F. Gehri, Le marchand, eau-forte.

A. Meyer, Figure d'enfant, sculpture.

Puisse cet exemple être suivi par d'autres gouvernements cantonaux !



Discours

prononcé au Banquet du Jubilé à Zurich,

le 3 octobre 1915,

par M. William RÖETHLISBERGER.

MESSIEURS,

Au nom du Comité central, permettez-moi de vous souhaiter à tous une cordiale bienvenue et de vous remercier de l'honneur et du plaisir que vous voulez bien nous faire en venant aujourd'hui ici fêter avec nous ce Cinquantenaire de l'existence de notre Société.

Nous sommes particulièrement sensibles, à la présence au milieu de nous des représentants du Conseil d'Etat et du Conseil communal zurichois, ces autorités, toujours si bien disposées pour soutenir et encourager les artistes et dont la seconde vient à l'occasion de ce

Cinquantenaire de nous en donner une nouvelle preuve, par un superbe don à la section de Zurich. Puissiez-vous, Messieurs les magistrats zurichois, servir d'exemple, dans ce domaine des Beaux-Arts, aux autorités de bien des cantons, où souvent il n'existe même pas de budget des Beaux-Arts.

Et puisque je parle de Zurich, qu'il me soit permis de dire dès maintenant toute notre reconnaissance au Comité de la Kunstgesellschaft, qui vient de nous faciliter si grandement les choses à l'occasion de notre exposition et de remercier nos collègues de la section de Zurich, qui ont bien voulu se charger de l'organisation de cette fête et se sont acquittés de leur tâche difficile avec autant de bonne grâce que de succès. Leur dévouement nous a vivement touchés et au nom de tous, je leur exprime ici toute notre gratitude, en particulier au président de la section, M. Righini, et à ses principaux et dévoués collaborateurs, MM. Boscowitz et Vogelsang.

Merci à vous, MM. les représentants de la presse, de cette presse à laquelle nous devons tant, qui si souvent nous a aidés et secourus et qui, nous le savons, a toujours à cœur la défense de l'art et des artistes.

Merci à vous, MM. les représentants des diverses sociétés, à vous MM. nos membres d'honneur, à vous MM. les membres passifs et enfin à vous tous MM. et chers collègues. Soyez tous les bienvenus.

Et maintenant, passons au Cinquantenaire. Depuis nombre d'années, nous avions fait les plus beaux projets pour donner à cette fête toute l'ampleur désirable. Malheureusement, la guerre est venue tout bouleverser et en fin de compte, les fêtes prévues se sont résumées simplement en cette exposition que nous venons d'inaugurer et en ce modeste banquet où vous êtes venus nous témoigner votre intérêt et votre amitié.

Les renseignements que nous possédons sur les premières années d'existence de notre Société sont assez vagues, car les fondateurs, en gens avisés, étaient plus désireux, quand ils se réunissaient, de passer ensemble quelques bonnes heures, en joyeux camarades, à causer art et à se rappeler quelques souvenirs de leurs années d'étude, qu'à établir de longs et fastidieux procès-verbaux. Ceux de l'époque sont aussi rares que sobres de détails.

Tout ce que nous savons, c'est que c'est en 1865 que la Société fut fondée par un groupe d'artistes, parmi lesquels figurent les noms des peintres Koller, Buchser, Stuckelberger, Van Muyden, Duval et Lugardon. Plus tard, la Société créa des sections dans différents cantons et le nombre de ses membres, malgré quelques défections, a toujours été en augmentant. La première liste de membres que nous connaissons date du 26 mai 1867 et comprend 11 sections. A l'heure actuelle, notre Société compte 450 membres actifs et 365 membres passifs, répartis en 15 sections.

C'est vous dire, Messieurs, l'importance de notre Société, et j'ai le ferme espoir que cette importance ne fera que s'accroître tous les jours davantage, tant par le nombre et la majorité de ses membres actifs, que par le nombre et le dévouement de ses membres passifs. Messieurs ! à l'heure actuelle, ces derniers sont encore

beaucoup trop peu nombreux et il est de toute importance que nous fassions de ce côté-là un sérieux effort. Une Société comme la nôtre, disposant de moyens pareils à ceux que nous possédons, devrait compter des milliers de membres passifs, car outre les avantages que nous pouvons leur offrir et qui ne sont pas à dédaigner, il est un fait qui devrait nous attirer toutes les sympathies et tous les dévolements, c'est l'œuvre de charité, qui, en grande partie, dépend de la prospérité de notre Société. Je veux parler de la *Caisse de secours pour artistes suisses*.

C'est l'année dernière, à la veille de la déclaration de guerre, qu'après bien des difficultés, le Kunstverein et notre Société constituèrent définitivement cette utile institution.

A peine fondée, avec des ressources plus que modestes, puisque tout le capital consistait au début en un versement annuel de 500 francs par le Kunstverein et de 1000 francs par la Société des P. S. & A. S., elle fut mise à réquisition et à l'heure actuelle, après un peu plus d'un an d'existence, non seulement elle a pu délivrer de nombreux secours, mais encore son capital est allé toujours en augmentant. Cela, grâce à la générosité de la Confédération, de quelques villes suisses, du Kunstverein, qui a bien voulu augmenter son premier versement, de Sociétés des Beaux-Arts, de sections de notre Société et de plusieurs particuliers.

Ces derniers m'en voudraient si je citais leurs noms à tous, mais il en est deux qui prirent une si grande part à la fondation et à la direction de la Caisse de secours, que vous apprendrez sans doute avec plaisir que notre Société, dans son assemblée générale d'aujourd'hui, les a nommés membres d'honneur. Ce sont : M. Abt, qui depuis des années a patronné l'idée d'une caisse de secours pour les artistes, et M. Schaertlin, son premier et distingué président, qui a su la faire prospérer, malgré les difficultés de l'heure présente. Je salue ici ces deux nouveaux membres d'honneur, et leur présente l'expression de toute notre gratitude.

Comme je viens de vous le dire, le capital de la Caisse de secours se montait au début à la modeste somme de 1500 francs, et à l'heure actuelle, après avoir distribué pour plus de 3000 francs de secours, il est déjà de près de 10,000 francs.

C'est la preuve, Messieurs, que cette institution répond pour les artistes à un pressant besoin et que parmi les autorités et le public, on a compris que dans ces temps difficiles, les artistes comptent parmi les plus éprouvés.

Nous osons espérer que cet intérêt se maintiendra et que, grâce à la générosité de tous, la caisse de secours pour artistes suisses, fondée en 1914 par le Kunstverein et notre Société, se verra bientôt à la tête d'un capital suffisant pour soulager dans une large mesure tous ceux qu'étreignent la misère et l'adversité.

Je me permets, Messieurs, de vous recommander encore une fois cette œuvre éminemment utile, digne à tous égards de l'intérêt que vous voudrez bien lui porter.

Notre Société, pour ce qui la concerne, fera toujours tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser cette œuvre, et j'ose espérer que d'année en année, grâce à

nos finances, devenues prospères sous l'habile direction de notre collègue Righini, nous pourrons nous intéresser davantage à cette fondation qui, pour une bonne part, est l'œuvre de notre Société.

Je viens de prononcer les mots de « finances prospères » ! Je n'ose pas trop vous en parler, car je connais la modestie de notre excellent caissier, mais soyez persuadés, qu'étant donné les temps difficiles que nous traversons, nos affaires ne vont pas trop mal. Ce qui est plus grave, ce sont les vides qui, depuis quelque temps, se sont produits dans nos rangs. Dans ces dernières années, notre Société a été particulièrement éprouvée par la mort d'artistes hors de pair, dont la renommée s'étendait bien au delà de nos frontières et qui faisaient le plus grand honneur à notre Société et à notre pays. Qui de vous n'a encore présents à la mémoire la figure fine et avenante de Welti, l'entrain et les facéties du grand sculpteur Rodo, le sourire, les yeux merveilleux et les réparties de cet excellent Buri, et les traits de bien d'autres artistes encore, à la réputation égale, mais plus rares à nos réunions, comme Giron, Anker, Koller, pour n'en citer que quelques-uns.

A tous ces glorieux disparus, qui portèrent bien haut, chacun à sa façon, le drapeau de notre art suisse, j'adresse ici, au nom de notre Société, un souvenir ému d'admiration et de reconnaissance.

(A suivre.)



Commission fédérale des Beaux-Arts au 1^{er} janvier 1916.

Président : M. Daniel BAUD-BOVY, conservateur honoraire du Musée des Beaux-Arts de Genève, rue des Granges 14, Genève.

Vice-président : M. Wilhelm BALMER, peintre, Röhrswil.

Autres membres :

MM. le Dr J. ZEMP, professeur à l'Université de Zurich, Vogelsangstrasse 3, Zurich.

Alphonse LAVERRIÈRE, architecte, Terreaux 10, Lausanne.

Sigismond RIGHINI, peintre, Klosbachstrasse 150, Zurich.

Théodore VOLMAR, professeur à l'École des B.-A., Berne.

le Dr Ulrich DIEM, conservateur du Musée des B.-A. de Saint-Gall.

Pietro CHIESA, peintre, Piazza Castello, Milan.

Carl Albert ANGST, sculpteur, rue Dancet 16, Genève.



**Zu verkaufen, event. zu vermieten, sehr schönes
Maler-Atelier**

im herrlicher Berggegend mit See, neu erbaut, freistehend, mit zwei kleinen Wohnräumen.

Offerten an Postf. 20842, Filiale Seidengasse, Zürich.